

L'initiative de l'ASIN nuit à l'économie suisse

01.02.2012

D'un coup d'oeil

Le 17 juin 2012, l'initiative « Pour le renforcement des droits populaires dans la politique étrangère (Accords internationaux : la parole au peuple !) » lancée par l'ASIN sera soumise au vote du peuple et des cantons. **economiesuisse** s'oppose fermement à cette initiative qui restreindrait massivement la marge de manœuvre de la Suisse en matière de politique internationale et nuirait à une économie suisse à vocation internationale qui a besoin de relations stables avec l'étranger.

Avec son initiative, l'ASIN souhaite que tous les traités internationaux portant sur des « domaines importants » soient obligatoirement soumis au vote du peuple et des cantons. economiesuisse soutient sans restriction le système de démocratie directe actuel. En vertu de celui-ci, l'adhésion à des organisations de sécurité collective ou à des collectivités supranationales comme l'UE est aujourd'hui déjà subordonnée à l'approbation du peuple et des cantons. Les autres accords internationaux sont soumis au référendum facultatif. Grâce à cet outil, qui a fait ses preuves, les citoyens se prononcent sur des objets uniquement lorsqu'ils le souhaitent.

Les votations populaires obligatoires exigées par les promoteurs de l'initiative entraveraient considérablement toute extension ou nouvelle conclusion d'accords économiques et, partant, la politique économique extérieure dynamique de la Suisse, menée avec succès jusqu'ici. Ouverte sur le monde, l'économie helvétique a besoin de conditions-cadre stables et prévisibles. Ces conditions sont assurées par un tissu très dense d'accords internationaux signés avec de nombreux pays, par exemple des accords de libre-échange, des conventions de double imposition ou autres accords de protection des investissements.